

de ses services dans la maison de M^{me} Landmann-Hencké (appartenant aujourd'hui à Monsieur Jos. Bech).

Des difficultés avec la propriétaire forcèrent la Ville de déménager en décembre 1827 et de transférer ses bureaux dans une aile de l'ancien couvent des Récollets.

Comme le projet de construire un Hôtel de ville avait été accepté en octobre, on savait que le passage dans cette mesure ne serait que de courte durée.

Mais il fallut encore une fois déménager : en vue de la démolition de l'ancien couvent, la Municipalité s'établit à partir de mars 1830 dans le bâtiment de la Congrégation. « C'est d'ici, écrit M. ZETTINGER, qu'elle dirigea la construction de son nouvel Hôtel, c'est ici qu'elle vécut les moments tragiques de l'épidémie de choléra en 1832, et les heures troubles et inquiètes de la Révolution belge ».

Les travaux de construction traînant en longueur — les temps n'étaient pas propices et les caisses à sec — ce ne fut que le 22.10.1838 que le Conseil de Régence put tenir la première séance en l'Hôtel de ville érigé d'après les plans de l'architecte Rémont.

La pose de la première pierre, le 15 juillet 1830, avait déjà donné lieu à une cérémonie au début de laquelle Schrobilgen prononça un grand discours d'une tenue parfaite. Après avoir déploré, une fois de plus, la façon dont les autorités françaises avaient chassé la municipalité de son ancien Hôtel (l'actuel palais grand-ducal), l'orateur ne manqua pas de souligner les mesures réalisées par les magistrats-administrateurs sous le régime hollandais.

De toutes les fonctions honorifiques que Schrobilgen remplissait à côté de ses occupations ordinaires — il était membre du Collège des Régents de la Maison de sûreté civile et militaire, membre-secrétaire du bureau d'administration de l'Athénée — celle de membre-secrétaire du Conseil d'administration de la Société d'encouragement pour la propagation de l'instruction primaire fut la plus importante et la plus méritoire.

Lorsque son protecteur, le gouverneur WILLMAR (1763—1831) et son ami J.-B. GELLÉ (1777—1847) entreprirent cette « œuvre de géants » en se proposant de « mettre la vie à la place du néant »¹⁾, ils firent appel aux hommes les plus éclairés du pays, entre autres G. Th. I. DE LA FONTAINE, l'abbé MULLER, M. TOCK et, bien-entendu, Schrobilgen.

C'est grâce à ce Conseil, fonctionnant de 1817 à 1819²⁾ que fut créée l'Ecole normale.

Quelques discours prononcés par Schrobilgen nous ont été conservés dans les « Procès-verbaux » publiés à la clôture des cours de « l'Ecole-modèle établie à l'Athénée de Luxbg., pour la formation des Instituteurs primaires du G.-D. du même nom. »³⁾ Nous renvoyons à ces discours ceux qui s'in-

¹⁾ SCHROBILGEN, L'Université, Requête au Prince, 1850, Notes.

²⁾ N. RIES (Le peuple luxbg., 1920, p. 113), L. SIMMER (Etude s. l. formation du pers. de notre enseign. prim., 1926) et P.-J. MULLER (Tatsachen, 1939, p. 181) font erreur en plaçant la date de fondation de la Soc. d'enc. en 1819.

³⁾ Chez SCHMIT-BRICK, 1820; chez J. LAMORT, 1825 et 1829.